aléo

Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Grenoble

Corinne PILLET BLANCHARD
Bertrand SIEFERT

ASSOCIATION MIXLAB

12, esplanade Andry Farcy
38000 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MIXLAB , relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

CB

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont notamment porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport d'activité et les documents adressés aux membres sur la situation financière et sur les comptes annuels ne nous ont pas été transmis.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalie significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

03

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 22 avril 2019

SAS ALÉO
Représentée par Corinne PILLET BLANCHARD
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2018 Brut	31/12/2018 Amort. et Dépréc.	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 460	1 960	4 500	4 500
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	122 010	77 960	44 050	33 899
	Autres immobilisations corporelles	48 403	34 072	14 331	12 434
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	4 717		4 717	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	51 178		51 178	50 475
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	630		630	630
	TOTAL (I)	**233 399**	**113 993**	**119 406**	**101 938**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	45 482		45 482	37 603
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				7 772
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	113 791		113 791	77 701
	Autres créances	185 750		185 750	193 577
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15		15	15
	DISPONIBILITES	200 752		200 752	220 254
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	36 344		36 344	42 837
	TOTAL (II)	**582 134**		**582 134**	**579 758**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**815 533**	**113 993**	**701 540**	**681 696**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			630	630
	(3) dont à plus d'un an				

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Commissaires aux Comptes caléo

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	10 444	10 444
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	199 721	163 005
	Résultat de l'exercice	**10 773**	**36 717**
	Total des fonds propres	**220 939**	**210 166**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	**220 939**	**210 166**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement	12 295	15 300
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	**12 295**	**15 300**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	44 632	78 604
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	73 593	85 674
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195 720	184 509
	Dettes fiscales et sociales	142 393	107 170
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 069	174
	Produits constatés d'avance	10 900	100
	Total des dettes	**468 307**	**456 230**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**701 540**	**681 696**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	10 773,28	36 716,84
(1) Dont à moins d'un an	394 713	370 557
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	32	28

ENGAGEMENTS DONNES

Commissaires aux Comptes caléo

Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	1 084 497	960 728
	Prestations de services	1 501 342	1 062 781
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	685 965	649 418
	Dons		
	Cotisations	3 380	3 121
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	50	272
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	9 020	164
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**3 284 255**	**2 676 484**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	429 923	379 260
	Variation de stock	(7 879)	6 606
	Autres achats et charges externes	1 534 909	1 207 460
	Impôts, taxes et versements assimilés	78 307	53 871
	Rémunération du personnel	818 359	673 096
	Charges sociales	294 550	218 217
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	31 023	31 073
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	98 842	84 571
	Total des charges d'exploitation	**3 278 033**	**2 654 155**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**6 222**	**22 329**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	1 254	1 673
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	1 120	1 702
	2 - RESULTAT FINANCIER	**134**	**(30)**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**6 355**	**22 299**
	Produits exceptionnels	1 667	
	Charges exceptionnelles	254	283
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 413**	**(283)**
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	15 300	30 000
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	12 295	15 300
	TOTAL DES PRODUITS	**3 302 475**	**2 708 156**
	TOTAL DES CHARGES	**3 291 702**	**2 671 440**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**10 773**	**36 717**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**	**331 000**	**331 000**
	Bénévolat		
	Prestations en nature	331 000	331 000
	Dons en nature		
	CHARGES	**331 000**	**331 000**
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	331 000	331 000
	Personnel bénévole		

Commissaires aux Comptes caléo

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **701 540** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **3 302 475** euros
  - un total charges de **3 291 702** euros

  - dégage un résultat de **10 773** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2018**
- finit le **31/12/2018**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association MIXLAB** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **701 540** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 302 475** euros et un total **charges** de **3 291 702** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **10 773** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en **euros**

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **39 033** euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 2

Commissaires aux Comptes caléo

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	6 460					6 460
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 460**					**6 460**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	91 143		33 678		2 810	122 010
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	38 916		9 487			48 403
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			4 717			4 717
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**130 060**		**47 881**		**2 810**	**175 131**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	50 475		703			51 178
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	630					630
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**51 105**		**703**			**51 808**
	TOTAL	**187 625**		**48 584**		**2 810**	**233 399**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Commissaires aux Comptes caléo

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 960			1 960
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 960**			**1 960**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	57 245	23 433	2 718	77 960
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	26 482	7 590		34 072
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**83 727**	**31 023**	**2 718**	**112 032**
	TOTAL	**85 687**	**31 023**	**2 718**	**113 993**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Commissaires aux Comptes caléo

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Commissaires aux Comptes caléo

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	10 444			10 444
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	163 005	36 717		199 721
Résultat de l'exercice	36 717		36 717	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	**210 166**	**36 717**	**36 717**	**210 166**

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	630	630	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	113 791	113 791	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 852	6 852	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 844	7 844	
	Impôts sur les bénéfices	39 033	39 033	
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 885	26 885	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	60 500	60 500	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	44 636	44 636	
	Charges constatées d'avances	36 344	36 344	
	TOTAL DES CREANCES	**336 515**	**336 515**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	32	32		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	44 599	37 741	6 858	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	195 720	195 720		
	Personnel et comptes rattachés	30 145	30 145		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 025	83 025		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 028	19 028		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 195	10 195		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 069	1 069		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	23 195	23 195		
	TOTAL DES DETTES	**407 008**	**400 150**	**6 858**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 977
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Commissaires aux Comptes caléo

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** A	**Utilisation en cours d'exercice** B	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** C	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** D = A - B + C
Fonds dédiés				
CNV Fonds d'urgence	15 300	15 300		
CNV FDVA			1 750	1 750
CNV COM 6			4 678	4 678
REGION AUVERGNE-RHONE ALPES PROJET EM			5 867	5 867
TOTAL	**15 300**	**15 300**	**12 295**	**12 295**

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** A	**Utilisation en cours d'exercice** B	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** C	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Commissaires aux Comptes aléo

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		**124 830**
Autres créances clients		**18 376**
CLIENTS - PRODUITS A RECEVOIR	*18 376*	
Autres créances		**106 454**
RRR A OBTENIR	*26 105*	
ORGANISMES SOCIAUX - PAR	*7 844*	
REGION SUBVENTION A RECEVOIR	*58 000*	
DEPARTEMENT SUBVENTION A RECEV	*2 500*	
PRODUITS A RECEVOIR	*12 006*	

Commissaires aux Comptes caléo

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018
Total des Charges à payer		**72 995**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**32**
INTERETS COURUS A PAYER	*32*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**30 814**
FACTURES NON PARVENUES	*30 814*	
Dettes fiscales et sociales		**42 149**
CONGES PAYES	*27 731*	
PROVISION CHARGES/SOC CP	*10 698*	
CHARGES A PAYER AUTRES	*3 720*	

Commissaires aux Comptes caléo

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		36 344	23 195
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**36 344**	**23 195**